# Les colorants

Autor(en): **Diebold, F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1956)**

Heft 5

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-625382

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Les colorants

En n'utilisant en peinture que des mélanges de colorants et de liants prêts à l'emploi, l'artiste perd le contact personnel avec ses colorants. Le royaume des colorants est infini et incommensurable; mais quelle facilité pour le peintre sérieux. Pour lui n'entrent d'emblée plus en ligne de compte tous les colorants organiques, naturels ou synthétiques parce que ne résistant pas à la lumière. Parmi les colorants minéralogiques ou métalliques, la plupart ne résistent pas à la lumière ou sont incompatibles entre eux. Il ne reste ainsi plus qu'environ deux douzaines de colorants que nous grouperons comme suit:

I. Couleurs claires:
1. au cadmium (du jaune-citron au rouge en passant par l'orange)
2. au cobalt (du rouge-violet au bleu-vert)
3. oxyde de chrome hydraté (vert émeraude)
4. dioxyde de titane (blanc)

II. Couleurs sombres:
1. oxydes de fer (du jaune-orange et rouge au violet et noir)
2. outremer (couleurs sulfureuses) (du rouge-violet au bleu)
3. oxyde de chrome (vert «permanent»)
4. noir de fumée (noir)

(Les couleurs dites de terres sont ferrugineuses avec mélanges minéraux, ces derniers sont incertains.)

Le bleu d'outremer n'est pas optiquement trouble mais de qualité un peu trouble parce que sensible à l'acide. D'autre part la sensibilité des couleurs au cadmium au calcaire dépend des liants. Toutes ces couleurs sont absolument résistantes à la lumière, à l'atmosphère et peuvent être mélangées entre elles. Elles se prêtent pratiquement à tous mélanges sauf à quelques tons transparents nécessaires pour l'aquarelle et le glacis mais dont plusieurs ne se trouvent que dans une qualité ne résistant pas à la lumière.

Les avis sont partagés sur la signification du terme «résistant à la lumière». Une couleur qui pâlit en une demi-heure est en toute bonne foi qualifiée de non résistante à la lumière. Mais que signifie «passablement résistante à la lumière» ou «stable» ou encore «suffisamment résistante à la lumière par éclairage normal» ou «rayons solaires directs»? Des fabriques de premier rang qualifient de résistantes à la lumière des couleurs qui pâlissent après quelques heures d'exposition au soleil. Il ne devrait exister pour l'artiste peintre que deux possibilités : soit résistance à la lumière, durabilité et inaltérabilité, devant tout éclairage et ceci pour une durée d'au moins cent ans, soit pas du tout.

Les colorants mentionnés ci-dessus sont fabriqués en 1re qualité en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne, etc. En Suisse on fabrique des colorants ne résistant pas à la lumière. Celles-ci se trouvent, à côté de couleurs résistant à la lumière, dans les couleurs à l'aquarelle parce qu'elles doivent être transparentes, dans celles au pastel dont le choix doit être très grand, dans les couleurs graphiques où des tons très beaux sont exigés, dans les crayons de couleurs et les craies à la cire, à la fabrication desquelles ne se prêtent pas les grossiers colorants naturels et en plus et sans aucune raison dans de nombreuses couleurs à l'huile et à la détrempe ; le peintre en est souvent lui-même responsable, nous allons voir pourquoi.

Par un seul exemple nous montrerons ce qui peut être fait avec du jaune de cadmium sans que le peintre crédule ne s'en aperçoive : on peut fabriquer du jaune de cadmium de mauvaise qualité ou bien le mélanger avec des poudres minérales sans en modifier l'apparence, ou encore le «couper» de manière à le faire pâlir et lui redonner l'éclat par adjonction d'un colorant organique. Mais on peut aussi teinter une poudre minérale au moyen d'un jaune organique — qui ne sera pas du jaune de cadmium — et le dénommer jaune de cadmium, ce qui ne sera alors plus la désignation de la substance mais du ton (ce qui produira la confusion voulue). Si l'on veut être tout à fait honnête, on peut aussi donner à ce produit un nom de fantaisie, p. ex. jaune-fleur de soufre. Si un tel jaune plaît à un peintre, l'industrie n'hésitera pas à le fabriquer ; aussi bien est-il possible d'obtenir moyennant 30 c. de colorant organique la même quantité de beauté et de rendement qu'avec 100 fr. de colorant inaltérable.

Outre la résistance à la lumière et la stabilité aux intempéries (même dans les locaux fermés il existe des influences atmosphériques auxquelles les couleurs doivent résister) nos couleurs inaltérables ont d'autres qualités qu'il est bon de connaître : les couleurs au cadmium et les couleurs au fer du jaune au rouge, le vert «permanent», le blanc de titane et le noir de fumée sont composés de grains fins. Le rouge de cadmium foncé, le bleu de cobalt, le violet de fer, le violet et le bleu d'outremer ont un grain moyen tandis que le violet de cobalt, le rouge d'outremer et le vert émeraude ont un grain grossier. Il n'y a rien à y changer et mieux vaudrait s'en accomoder plutôt que de demander l'impossible. La plupart des colorants ont leur limite de finesse. Prenons par exemple une bouteille à bière du plus beau vert. Brisée grossièrement elle reste verte, plus finement elle sera d'un vert laiteux et réduite en poudre elle sera blanche. La puissance de couverture est en partie le caractère des colorants. Les couleurs au cadmium, le bleu de cobalt, le rouge, le violet et le noir de fer, le vert «permanent» et le noir de fumée sont des couleurs couvrantes, ce que ne sont pas le violet de cobalt, le vert émeraude, le jaune de fer et les couleurs d'outremer. Et pourtant il suffit qu'un peintre désire un vert émeraude du grain le plus fin, très couvrant et d'aspect le plus acide pour qu'un fabricant lui propose un tel produit pour peu d'argent. Un vert émeraude pourvu de toutes les qualités, qu'il n'a en réalité pas du tout, et encore garanti à l'analyse ! En voici la recette : moudre du vert émeraude si fin qu'il devienne blanc, y ajouter 1 % d'un colorant organique approprié et voilà le vert émeraude à 99 %. On ne s'apercevra peut-être qu'après des années qu'il ne résiste pas à la lumière. C'est par ses exigences saugrenues et son manque de connaissances qu'un peintre peut en toute innocence favoriser la production de colorants falsifiés.

Quiconque connaît ses colorants en jugera mieux le rendement, la capacité de couverture, la luminosité, le ton et la transparence. Un trop ou un trop peu le rendront prudent. Il faut avoir manipulé un certain temps les liants et les colorants naturels, et l'on reconnaîtra bientôt qu'ils permettent de remplacer les tons douteux que l'on jugeait indispensables.

(Version française A. D.) *F. Diebold*